

INTERVIEW EXPRESS

Jean-Claude Marcourt « Il n'y aura pas d'autre sélection au début des études »

Après la médecine, il y aura une sélection au début des études de vétérinaire. Mais ce sera la dernière, assure le ministre Marcourt.

Il est des réunions où les ministres ont l'impression de faire de grands pas, sinon pour l'humanité, à tout le moins pour leurs matières. Mercredi, à l'issue du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt (PS), ministre de l'Enseignement supérieur, était de ceux-là. Pour trois dossiers au moins : l'adoption définitive du décret refinançant l'enseignement supérieur, la création d'un institut de développement des formations sur l'islam et, *last but not least*, l'instauration d'un filtre au début des études de vétérinaire.

Cette sélection chez les vétérinaires ne vous apporte pas que des amis...

Le dispositif est calqué sur le mécanisme élaboré pour les études de sciences médicales et dentaires, il prévoit un concours à l'issue de

la première année de formation

universitaire. Ce fut une décision difficile à prendre mais indispensable pour les vétérinaires. Difficile, car je l'ai dit et je le répète, je suis contre tout processus de sélection à l'entrée des études. Cependant, ce décret est destiné à enrayer l'afflux d'étudiants dans un contexte très particulier. Il est en effet injustifié de continuer à former des professionnels dont on n'a pas nécessairement besoin en Belgique alors que cet afflux rend les travaux cliniques très difficiles. Il nous fallait un dispositif efficace pour la rentrée 2016-2017, c'était la seule manière d'y parvenir.

Avec le risque d'une incohérence entre les idées et la réalité...

Parallèlement à ce mécanisme, j'ai voulu un dispositif temporaire - d'une durée de 4 ans - qui fera l'objet d'une évaluation régulière. La Fédération des étudiants francophones avait proposé une alternative (externaliser la formation pratique chez les professionnels, NDLR). Elle est intéressante mais était impossible à mettre en œuvre rapidement. Elle figurera dans les futures hypothèses de travail.

Après la médecine, après les VT, à qui le tour pour la prochaine sélection ?

Si j'ai mis en place ces deux systèmes, c'est contraint et forcé par les événements. Mais je l'assure aujourd'hui : tant que je serai ministre de l'Enseignement supérieur, il n'y aura pas d'autre sélection au début des études.

Vous allongez 107,5 millions de plus sur 4 ans pour l'enseignement supérieur, c'est un gros effort ?

Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui a d'énormes contraintes pour retourner à l'équilibre, c'est bel et bien un très gros effort. Cela étant, il n'était plus tenable de ne pas enrayer la spirale du déclin de ce secteur. Nous savons que nos sociétés ne parviendront à hausser globalement le niveau de vie que si elles ont la capacité de former de mieux en mieux leurs jeunes.

La création d'un Institut de développement des formations sur l'islam est associée à un islam de

Belgique, c'est quoi cet « islam de Belgique » ?

En fait, nous répondons à une demande de la communauté musulmane. Le président de l'exécutif lui-même appelle à un islam ouvert, belge et européen. C'est un islam qui s'inscrit dans le territoire dans lequel il évolue et qui respecte les normes et les valeurs du pays dans lequel il vit. Ces deux éléments correspondent à la demande des musulmans de deuxième et de troisième génération. L'objectif est de donner des outils pour mieux former leurs cadres, qu'ils soient animateurs culturels, imams ou visiteurs de prisons. Remarque que cet institut sera logé à l'Ares (l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur) afin de ne pas en faire un outil cultuel. Les acteurs du monde musulman ne seront pas obligés de fréquenter cet institut - je tiens à la séparation des cultes et de l'Etat - mais j'insiste sur le fait que notre politique est celle de la main tendue. C'est de cette manière que l'on fera avancer les choses.

Propos recueillis par
É. B.